

Paris en chiffres

Février 2026

Vitalité économique

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne des 12 plus grandes villes de France
Population	2 113 705	2022	517 804
Nombre de commerces pour 1000 habitants	45,4	2022	28,1
Taux de vacance commerciale	10,9 %	2023	-
Médiane du niveau de vie	29 730 €	2022	22 724 €
Taux de pauvreté (60 % du revenu médian)	15,6 %	2021	21,6 %
Part des nouveaux arrivants dans la population totale	5,4 %	2022	7,2 %
Taux de chômage des 15-64 ans	8,3 %	2022	11,2 %
Nombre d'emplois pour 1000 habitants	901,7	2022	612,4
Part de résidences principales	80,0 %	2022	86,5 %
Créations d'entreprises pour 1000 habitants	47,8	2024	27,2
Part des étrangers dans la population	14,7	2022	12,5
Part des immigrés dans la population	20,8	2022	15,9

La population de Paris s'établit à 2 113 705 habitants en 2022. La ville se caractérise par une attractivité résidentielle modérée : la part des nouveaux arrivants dans la population totale est de 5,4 % en 2023. En baisse par rapport à 2016 (5,9 %), ce taux reste inférieur à la moyenne des douze plus grandes villes françaises (7,2 %).

Sur le plan économique, le taux de création d'entreprises a connu une très forte augmentation, passant de 20,2 pour 1000 habitants en 2013 à 36,1 en 2019, pour atteindre 47,8 en 2024. Ce dernier chiffre place Paris au-dessus de la moyenne de l'échantillon (27,2).

Le taux de chômage des 15-64 ans a diminué, passant de 9,4 % en 2016 à 8,3 % en 2022, le niveau le plus bas parmi les villes analysées (à égalité avec Lyon). De plus, la densité de l'emploi, avec 901,7 emplois pour 1000 habitants en 2022 (contre 808,7 en 2016), est bien supérieure à la moyenne des grandes métropoles (612,4).

Le niveau de vie des Parisiens est le plus élevé du panel. La médiane du niveau de vie s'élève à 29 730 € en 2021, contre 22 724 € pour la moyenne des douze villes. Corrélativement, le taux de pauvreté est le plus faible des villes étudiées : 15,6 % en 2021 contre 21,6 % en moyenne.

Enfin, concernant le tissu commercial, Paris compte 45,4 commerces pour 1000 habitants en 2022, une densité supérieure à la moyenne (28,1). Le taux de vacance commerciale montre une tendance à la hausse, passant de 10,2 % en 2020 à 10,9 % en 2023. Quant au parc de logements, 80,0 % sont des résidences principales en 2022, une proportion en baisse par rapport à 2016 (83,0 %) et inférieure à la moyenne (86,5 %).

Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la santé et action sociale	2574 M€	2024	-
Part des personnes de plus de 75 ans vivant seules	41,0 %	2021	39,7%
Nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant pour 100 000 habitants	37,2	2024	26,3
Part des habitants de moins de 15 ans	13,0 %	2022	15,0%
Budget consacré à l'enseignement	935 M€	2024	-
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures	31,9 %	2022	17,8%
Part des retraités dans la population	18,8 %	2022	19,6%
Part de familles monoparentales dans la population	8,6 %	2022	9,3%

Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	6,3	2024	7,2%
Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants	12,6	2024	12,9
Niveau d'inégalité (coefficient de Gini)	0,45	2021	0,34
Part des jeunes en difficulté d'insertion (NEET)	10,0 %	2021	13 %

Paris dispose de 805 établissements d'accueil du jeune enfant, soit 37,2 pour 100 000 habitants, un chiffre supérieur à la moyenne des douze villes étudiées de 26,3, plaçant la capitale en tête du classement. La part des habitants de moins de 15 ans est de 13 %, le niveau le plus bas du panel. On observe d'ailleurs une baisse notable de cette population jeune, qui représentait encore 14,4 % des habitants en 2016.

En matière de santé, la capitale compte 12,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne du panel (12,9).

Paris compte 231 hébergements pour personnes âgées (hospices, maisons de retraite, EHPA, EHPAD, résidences autonomie et résidences d'hébergement temporaire), soit 6,3 établissements pour 10 000 habitants âgés, un chiffre inférieur à la moyenne des villes comparées (7,2). La part de retraités dans la population est de 18,8 %, inférieure à la moyenne (19,7 %) et relativement stable par rapport à 2016 (18,6 %). La part des personnes de plus de 75 ans vivant seules s'établit à 41 %, un niveau supérieur à ce qui est constaté ailleurs (39,7 %), bien qu'en léger recul sur le long terme (42 % en 2013).

Sur le plan sociologique, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures atteint 31,9 %, un taux très supérieur à la moyenne des douze villes (17,8 %) et en forte progression (+2,9 points depuis 2016). Parallèlement, le niveau d'inégalité (coefficient de Gini) s'est accru, passant de 0,44 en 2019 à 0,45 en 2021, un niveau nettement supérieur à la moyenne (0,34). La part des familles monoparentales (8,6 %) est en légère hausse par rapport à 2016 (8,2 %) mais reste inférieure à la moyenne des villes étudiées. À l'inverse, la part des jeunes en difficulté d'insertion (NEET) a diminué, passant de 10,6 % en 2016 à 10 % en 2021. C'est le taux le plus bas parmi les douze villes analysées.

Sécurité

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la sécurité	505 M€	2024	-
Police municipale armée (oui ou non)	non	2025	-
Nombre d'habitants par policier municipal	1 720	2023	1 714
Nombre de caméras pour 10 000 habitants	6,7	2025	-
Trafic de stupéfiants pour 1000 habitants	2,35	2024	1,93
Cambriolages pour 1000 logements	6,61	2024	7,23
Violences physiques hors cadre familial pour 1000 habitants	4,67	2024	4,69
Destructions et dégradations volontaires pour 1000 habitants	8,45	2024	10,57
Vols de véhicules pour 1000 habitants	2,7	2024	3,37

La Ville de Paris est dotée d'une police municipale non armée qui comprend 1229 agents en 2023, soit un policier pour 1 720 habitants. Ce ratio la situe environ au niveau de la moyenne des douze plus grandes villes de France étudiées (un policier pour 1 714 habitants). Par ailleurs, la ville dispose d'un réseau de vidéoprotection représentant environ 6,7 caméras pour 10 000 habitants.

Le trafic de stupéfiants a progressé entre 2019 et 2024, passant de 1,75 à 2,35 mis en cause pour 1000 habitants, plaçant la capitale au-dessus de la moyenne des grandes villes (1,93). Les cambriolages ont quant à eux fortement baissé (6,61 pour 1000 logements en 2024 contre 9,06 en 2019) ce qui place Paris au-deça de la moyenne (7,23). Les destructions et dégradations volontaires ont connu une forte diminution également, passant de 12,81 pour 1000 habitants en 2019 à 8,45 en 2024. Les violences physiques hors du cadre familial restent stables et similaires à la moyenne observée, (4,67 victimes pour 1000 habitants en 2024). Les vols de véhicules ont beaucoup diminué, passant de 4,24 pour 1000 habitants à 2,7 entre 2019 et 2024, soit en dessous de la moyenne des grandes villes (3,37).

Transports et mobilités

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué aux transports	962 €	2024	-
Kilomètres de lignes de métro	225 km	2025	-
Kilomètres de lignes de tramway	126 km	2025	-
Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants	0,21	2025	0,38
Kilomètres de voies cyclables (dont pistes) pour 1000 habitants	0,60	2025	1,04
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	97	2024	49
Part des modes doux pour se rendre au travail (marche, vélo, tec)	73,1 %	2021	45,2 %
Part des ménages ayant au moins une voiture	31,8 %	2022	62,2 %
Note vélo sur le site de la FUB (/5)	3,67	2025	3,56

Paris offre un réseau de transports en commun dense avec 225 km de métro et 126 km de tramway. Les Parisiens utilisent massivement les mobilités douces : ils réalisent 73,1 % de leurs trajets domicile-travail en marchant, à vélo ou en transports en commun (chiffre de 2021), la part la plus élevée parmi les villes étudiées.

La motorisation des ménages est quant à elle faible et en recul : la part des ménages possédant au moins une voiture a diminué, passant de 35,2 % en 2016 à 31,8 % en 2022. Ce chiffre est environ deux fois inférieur à la moyenne des grandes villes françaises (62,2 %).

S'ajoutent à ce réseau des infrastructures cyclables totalisant 0,60 km de voies cyclables par habitant (dont 0,21 km de pistes dédiées) en 2025. Ces ratios restent en dessous de la moyenne des villes étudiées (respectivement 1,04 km et 0,38 km), ce qui s'explique en partie par la très forte densité de population parisienne. Toutefois, la ville obtient une note de satisfaction vélo (FUB) de 3,67/5, légèrement supérieure à la moyenne (3,56) et en légère progression depuis 2019 (3,24).

La congestion reste une problématique majeure. Le nombre d'heures perdues dans les embouteillages s'élève à 97 heures par conducteur en 2024. Ce niveau de congestion reste près du double de la moyenne observée parmi les douze villes françaises les plus peuplées (49 heures) et fait de la capitale la ville la plus embouteillée de France.

Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Part de logements sociaux	21,0 %	2021	20,3 %
Part de logements vacants	12,2 %	2022	8,1 %
Part de résidences secondaires et logements occasionnels	9,8 %	2022	5,6 %
Nombre de logements autorisés à la construction pour 10 000 habitants	19,3	2024	38,0
Nombre de m ² autorisés à la construction pour 10 000 habitants	1 045	2024	2 202
Taux de propriétaires parmi les résidences principales	33,4 %	2022	35,9 %
Prix moyen du m ²	9 674 €	2024	4 419 €

La Ville a autorisé la construction de 4086 logements en 2024 (soit 19,3 pour 10 000 habitants), contre 2931 en 2019 (13,5). Le nombre de m² autorisés à la construction a atteint 1045 en 2024 contre 719 en 2019. Toutefois, ces chiffres restent nettement inférieurs à la moyenne observée parmi les douze villes étudiées, qui s'élève à 38 logements autorisés pour 10 000 habitants en 2024.

La part de logements sociaux s'élève à 21 % du parc total en 2021, un taux qui situe Paris légèrement au-dessus de la moyenne des villes de l'échantillon (20,3 %). Le taux de propriétaires parmi les résidences principales s'établit quant à lui à 33,4 % en 2022, un chiffre relativement stable par rapport à 2016 (33,1 %) et légèrement en deçà de la moyenne observée (35,9 %).

La part des logements vacants à Paris est élevée et en forte augmentation. Elle atteint 12,2 % du parc de logements en 2022, contre 8,3 % en 2016. Ce taux est bien supérieur à la moyenne des autres villes étudiées (8,1 %). De même, la part des résidences secondaires et logements

occasionnels a progressé, passant de 8,7 % en 2016 à 9,8 % en 2022, un niveau presque deux fois supérieur à la moyenne de l'échantillon (5,6 %).

Enfin, le prix moyen du m² à Paris atteint 9 674 € en 2024. Bien qu'en baisse par rapport à 2019 (10 122 €), il reste en forte hausse par rapport à 2014 (8 180 €) et demeure plus de deux fois supérieur au prix moyen constaté dans les douze plus grandes villes françaises (4 419 €).

Environnement

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à l'environnement	917 M€	2024	-
Nombre d'arbres plantés pour 1000 habitants	7,5	2025	-
Consommation d'ENAF (ha)	0	2024	24,5
Part de bio dans les repas à la cantine	45 %	2024	-
Part du territoire artificialisée	93,0 %	2021	-
Évolution des hectares artificialisés	0,01	2018 à 2021	-
Territoire artificialisé (ha) supplémentaire par habitant	0	2020 à 2023	0,0041
Friches reconverties/en projet (ha)	15,7	2025	38,0
Friches sans projet (ha)	0	2025	37,6
Qualité de l'air (concentration PM2.5 en µg/m ³)	9,83	2023	9,15

La Ville a procédé à la plantation de 15 924 arbres, soit 7,5 arbres plantés pour 1000 habitants en 2025. Ce ratio s'élevait à 5,7 en 2021, 11,1 en 2022, 10,7 en 2023 et 25,2 en 2024. La part du territoire artificialisé est la plus élevée des villes analysées, à 93,0 % en 2021. Le territoire artificialisé supplémentaire par habitant s'établit à 0 hectare en 2023, comme c'était déjà le cas en 2019. Ce résultat place Paris en dessous de la moyenne des grandes villes françaises (0,0041 hectare).

L'alimentation scolaire durable progresse avec une part de produits bio dans les repas à la cantine atteignant 45 % en 2024 contre 35% en 2019.

Concernant la gestion des friches urbaines, Paris dispose de 15,7 hectares de friches reconverties ou en projet en 2025, un volume inférieur à la moyenne des douze villes (38,0 hectares). De même, le stock de friches sans projet est inexistant, à comparer avec une moyenne de 37,6 hectares pour les autres métropoles.

Enfin, la concentration moyenne annuelle en particules fines (PM2.5) s'établit à 9,83 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2023. Ce niveau de pollution est légèrement supérieur à la moyenne observée dans les douze plus grandes villes françaises, qui est de 9,15 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la culture, vie sociale et sport	893 €	2024	-
Nombre d'équipements culturels pour 100 000 habitants	17,3	2024	13,1
Nombre d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	77,1	2024	111,2
Capacité en hébergements touristiques pour 1000 habitants	51,3	2025	28,1
Nombre moyen d'étoiles (nb de chambres pondéré par nb d'étoiles)	3,3	2025	3,2
Nombre de supérettes et épiceries / nombre de grandes surfaces	3,4	2024	3,6

En matière d'offre d'équipements culturels, la capitale se distingue avec 17,3 équipements pour 100 000 habitants en 2024. Paris se positionne ainsi première des douze plus grandes villes de France étudiées (moyenne de 13,1), confirmant la densité de son offre culturelle.

La Ville de Paris offre 1630 équipements sportifs, soit 77,1 équipements pour 100 000 habitants. Sur cet indicateur, Paris se situe en retrait par rapport à la moyenne des douze villes étudiées, qui s'établit à 111,2 équipements pour 100 000 habitants. Elle est ainsi avant-dernière du classement sur cette catégorie.

Enfin, la capacité d'accueil est particulièrement forte avec 51,3 lits en hébergements touristiques pour 1000 habitants, bien au-delà de la moyenne des grandes villes (28,1). Le

standing de l'offre hôtelière est également légèrement supérieur à la moyenne, avec un nombre d'étoiles pondéré de 3,3 (contre 3,2). Par ailleurs, le tissu commercial de proximité présente un ratio de 3,4 supérettes pour une grande surface, un chiffre proche de la moyenne des villes comparées (3,6).

Fiscalité

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Taux de CFE	17,9 %	2024	31,9 %
Taux de TF	21,2 %	2024	45,6 %
Taux de THRS	20,3 %	2025	23,8 %
Taux de TEOM	6,2 %	2024	10,7 %
Majoration 60% TH	oui	2025	-

Le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) appliqué à Paris s'établit à 17,9 % en 2024. Ce taux est très nettement inférieur à la moyenne observée dans les douze grandes villes étudiées dans le cadre de cette opération (31,9 %).

Concernant la fiscalité des ménages, le taux de Taxe Foncière (TF) a connu une forte augmentation, passant de 14,1 % en 2021 à 21,2 % en 2024. Ce niveau de taxation foncière reste en dessous de la moyenne de l'échantillon, qui est de 45,6 %.

Le taux de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) est fixé à 20,3 % en 2025, un chiffre inférieur à la moyenne des grandes villes (23,8 %). La Ville a fait le choix d'appliquer la majoration maximale de 60 % sur la taxe d'habitation des résidences secondaires.

Enfin, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est stable, s'établissant à 6,2 % en 2024 (identique à 2021). Ce taux demeure inférieur à la moyenne constatée parmi les douze villes comparées (10,7 %).